

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 FEVRIER 2024

Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

Délibération DC 2024-011

Création d'une commission Santé

Date de convocation : 2 février 2024	Liste des délibérations affichées le : 2024		
Nombre de conseillers en exercice : 83	Présents : 47 à l'ouverture de la séance		
Absents et dépôts de pouvoirs : 4	Excusés : 21	Autres absents : 11	Votants : 51

Présents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Jean Claude MICHELOU (Axat), Jean-Pierre ADROIT (Belcaire), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Georges RAMON (Belvis), Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Alfred VISMARA (Cailla), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Evelyne GARROS (Chalabre), Joseph LLOPIS (Comus), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Patrick DE BOISSIEU (Counozouls), Jacques PETIT (Escouloubre), Rose-Marie DAROT (Espérasa), Elvire ANDREWS (Espérasa), Patrick CAZAUD (Espérasa), Dominique BRUCHET (Gincla), Daniel CALVI (Ginoles), Yves ANIORT (Granes), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Christian ARAGOU (Le Bousquet), Sauveur TRANIELLO (Marsa), Francis SAVY (Mazuby), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Bertrand BARGAIN (Montjardin), Alain BONNERY (Nébias), Olivier FERRIER (Puivert), Pierre CASTEL (Quillan), Jacques MANDRAU (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Hervé CHAPUT (Rodome), Jean-Louis BOUSQUET (Roquefeuil), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Serge BACAVE (Saint Benoit), Cédric PLICHARD (St Jean de Paracol), Denis MALTAT (St Julia de Bec), Louis SIRE (St Just et le Bézu), Rose Marie MANAUD (St Martin Lys), Antony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette), Thierry COUTEAU (Ste Colombe sur l'Hers), Sylvie BRINGUIER (Val de Lambronne), Anthony CHANAUD (Val du Faby) et Georges BENNAVAIL (Val du Faby).

Procurations : Lucien RIVIE (Belfort sur Rebenty) à Alfred VISMARA (Cailla), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude) à David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), François LACROIX (Espezet) à Francis SAVY (Mazuby) et Lydie MUNIER (Joucou) à Anthony CHANAUD (Val du Faby).

Excusés : Christophe PIQUEMAL (Aunat), Philippe PARRAUD (Axat), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre), Eric ASTIER (Corbieres), Christian SOULA (Espérasa), Julie LE MORVAN (Espérasa), Olivier FROMILHAGUE (Espérasa), Didier PARIS (Fontanes de Sault), Jacques GALY (Lapradelle Puilaurens), Jean Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Sophie BOUTTIER (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Mohamed EL HABCHI (Quillan), Martine DAFFOS (Quillan), Jérôme ARTIGUES (Rivel), Benoît OLIVE (Roquefort de Sault), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Marielle BASTOU (Saint Louis et Parahou), Jean-Christophe GAUVRIT (Tréziers) et Marc RIVALS (Villefort).

Absents : Claire THENARD (Courtauly), Gaël SAN MARTIN (Espérasa), Patrick EMERY (Galinagues), Honoré GERVAIS (Le Clat), Marie Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Nadia PARACHINI (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Amandine MORENO (Quillan), Véronique FERNANDEZ (Quillan), Gilles ALARD (Quillan) et Jean POLY (Quillan).

Secrétaire de séance : David FERNANDEZ

Même si la compétence « Santé » n'est pas une prérogative de la CCPA, l'actualité témoigne de la nécessité de l'implication de l'EPCI dans la lutte contre la désertification médicale.

Les actions engagées récemment en faveur d'une coordination et d'une collaboration renforcée grâce à un dialogue plus étroit et à une écoute plus attentive produisent des résultats encourageants.

Le projet de centre de santé communautaire, la mise en place de la CPTS Moyenne Haute Vallée de l'Aude, la création de l'ESP du Pays de Sault et un projet similaire sur le secteur de Chalabre sans parler des exercices coordonnés médecins généralistes/infirmiers en pratique avancée ou du renforcement de l'attractivité des MSP (travaux d'aménagement)...pour ne citer que quelques exemples emblématiques, témoignent d'un dynamisme qui appelle la constitution d'une commission Santé.

Les élus qui la composeront amplifieront cette tendance en positionnant la CCPA comme interlocuteur facilitateur des professionnels de santé afin de mailler l'ensemble du territoire.

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la situation du territoire au regard du maillage des professionnels de santé,

Considérant l'intérêt de créer une commission pour coordonner et articuler les initiatives de la CCPA afin de faciliter les missions des acteurs de la santé,

Après en avoir délibéré,

Conseillers présents	46	Suffrages exprimés		50
Retraits avant vote	0	Pour		50
Abstentions	0	Contre		0

- **APPROUVE** le principe de la création d'une commission Santé,
- **DESIGNE** les membres suivants titulaires sous la présidence de Mohamed EL HABCHI :

Représentant	Commune	Représentant	Commune
Jean-Pierre ADROIT	Belcaire	Jacques MANDRAU	Quillan
Jean-Jacques AULOMBARD	Chalabre	Jean-Claude MICHELOU	Axat
Anthony CHANAUD	Val du Faby	Jacky ONDEDIEU	Coudons
Mohamed EL HABCHI	Quillan	Cédric PLICHARD	Saint Jean de Paracol
Pascal LEMARQUE	Puivert	Bernard VAQUIE	Camurac

Suppléant : Hervé CHAPUT (Rodome)

Pour extrait conforme
Francis SAINTE-ANNE, Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 29/02/24
- ❖ et de sa publication le 29/02/24